juin 2010 - N°23

Le point sur...

# La 5e Conférence mondiale sur les océans
## Paris (3-7 mai 2010)

http://www.diplomatie.gouv.fr

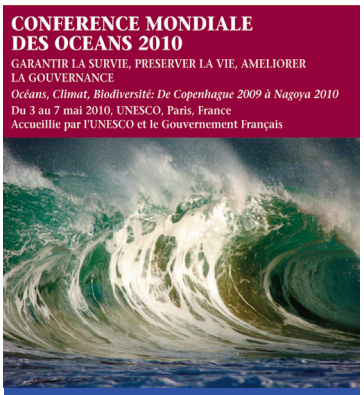


**Coorganisée par la France et l'UNESCO** et ouverte par la secrétaire d'État chargée de l'Écologie, **Mme Chantal Jouanno, la 5e Conférence mondiale sur les océans, les côtes et les îles** a abordé les questions de politique affectant les océans aux niveaux mondial, régional et national. Trois thèmes principaux ont été traités : 1) climat et océans, 2) perte de biodiversité marine et 3) amélioration de la gouvernance. Cet événement a eu lieu alors que nous célébrons en 2010 le **50e anniversaire de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO et l'Année internationale de la biodiversité.**

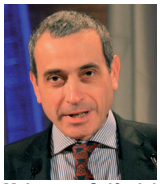
M. Laurent Stéfanini

Plus de 800 participants de 80 pays, représentant tous les secteurs de la communauté mondiale des océans (gouvernements, élus, agences internationales, scientifiques, ONG, industries) ont participé à la 5e Conférence mondiale sur les océans, les côtes et les îles, coprésidée par M. Laurent Stéfanini (ambassadeur délégué à l'environnement), Mme Wendy Watson-Wright (secrétaire exécutive de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) et Mme Biliana Cicin-Sain (chef du secrétariat du Forum mondial sur les océans, les côtes et les îles).

■ **Une participation française visible à tous les niveaux :** administrations (MEEDDM, SGMER, MAEE), établissements publics de gestion, d'aide au développement ou de recherche (Agence des aires marines protégées, IFREMER, Muséum d'histoire naturelle, AFD, FFEM), parlementaires, chercheurs, ONG, industriels.

■ **Un symposium scientifique et technique (3-4 mai) ouvert par le président de Kiribati, petit État insulaire en développement du Pacifique, et clos par le prince Albert II de Monaco**, avec une soixantaine d'ateliers organisés sur les énergies renouvelables marines, le tourisme côtier et le changement climatique, la gestion durable des pêcheries et les aires marines protégées ou encore la gouvernance de la haute mer, etc.

■ M. Jérôme Bignon (député), président de l'Agence des aires marines protégées française, a annoncé la mise en place **d'un réseau international de parlementaires des océans.**

## Ce qu'il faut savoir

■ *80% de la pollution marine est d'origine terrestre.*

■ *Les océans ont absorbé 30 % du $CO_2$ atmosphérique au cours des 200 dernières années, ce qui a augmenté leur acidité. Ce processus, ainsi que d'autres impacts, ont d'importantes implications, non seulement pour la moitié de la population mondiale qui vit dans des zones côtières – dans 183 États côtiers, y compris 44 petits États insulaires en développement (PEID) –, mais aussi pour l'avenir de la planète tout entière.*

■ *L'humanité est très dépendante de la mer :*

- *90 % des marchandises sont acheminés par voie de mer ;*
- *plus de 2 milliards d'hommes dépendent des ressources halieutiques ;*
- *plus de 90 % des hommes vivent à moins de 100 km de la mer ;*
- *les organismes marins, les algues, par exemple, fournissent des molécules utiles à la médecine, la cosmétique…*

■ *Plus généralement, les écosystèmes nous fournissent les ressources vitales de base, notamment la nourriture, l'eau douce, le bois, les fibres, les ressources génétiques, des médicaments et des produits culturels. Ces services sont dispensés par la biodiversité, qui constitue la base des services apportés par les écosystèmes. Ils sont essentiels pour assurer et préserver les moyens de subsistance et garantissent la santé des communautés, leur sécurité et leur bien-être.*

### Pour aller plus loin

*- Le site de la Conférence mondiale sur les océans*
http://www.globaloceans.org

- Le site du MAEE
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/environnement_1042/biodiversite_2502/conference-mondiale-sur-les-oceans-les-cotes-les-iles-03-07.05.10_81992.html

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

juin 2010-N°23

Le point sur...

# La 5e Conférence mondiale sur les océans
## Paris (3-7 mai 2010)

http://www.diplomatie.gouv.fr

## L'approche française de la gestion durable des océans

La conférence politique (6-7 mai) a été ouverte par **la secrétaire d'État chargée de l'Écologie, Mme Chantal Jouanno.** Elle a insisté sur la responsabilité de la France, deuxième domaine maritime mondial, en matière de protection du milieu marin et sur le Grenelle de la mer, qui a débouché sur l'élaboration d'une stratégie maritime nationale s'inscrivant dans la construction de la politique maritime intégrée européenne et fondée sur des approches écosystémiques intégrées. Mme Jouanno a également souligné l'importance de la gouvernance et de la gestion durable des océans.

Enfin, le rôle de la science, en particulier dans le processus de décision politique, plaide pour **l'établissement d'une plate-forme intergouvernementale science/politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)**, un **« GIEC de la biodiversité »**, qui devra se nourrir du processus régulier sur l'évaluation de l'état du milieu marin suivi par la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO.

## Les conclusions et recommandations des coprésidents sur les trois thèmes de la conférence

Cette conférence a atteint ses objectifs tant pour l'organisation et les possibilités de rencontres entre acteurs du milieu marin du monde entier que sur le fond. À mi-chemin entre la Conférence de Copenhague sur le climat (décembre 2009) et la Conférence de Nagoya sur la biodiversité (octobre 2010), **cette conférence a permis de poser les questions pertinentes afin de faire progresser l'agenda international des océans.**

La France a saisi cette occasion pour promouvoir sa stratégie maritime nationale et ses actions à l'international (Initiative internationale sur les récifs coralliens, projets AFD/FFEM), en particulier l'IPBES qu'elle appelle de ses vœux.

### 1) Garantir la survie : les océans, le climat et la sécurité

Les coprésidents ont recommandé de lancer une initiative océanique et climatique globale au sein et en dehors du processus de négociations de la Convention climat.

### 2) Préserver la vie : la biodiversité marine

Dans le contexte de l'Année internationale de la biodiversité 2010, les coprésidents ont recommandé :

- d'élaborer, dans le cadre du processus de la Convention sur la diversité biologique (CDB), un mandat pour la conférence de Nagoya sur les océans afin de permettre le renouvellement du mandat de Jakarta sur la diversité biologique marine et côtière ;
- de promouvoir la création d'une plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

### 3) Améliorer la gouvernance aux niveaux national et régional et dans les zones au-delà des juridictions nationales

Des stratégies adéquates et imbriquées doivent être élaborées pour une gestion des océans et des côtes basée sur les écosystèmes à tous les niveaux, ainsi que dans les zones au-delà des juridictions nationales.

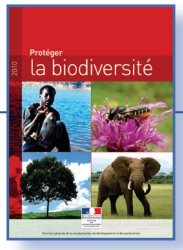


■ ***Protéger la biodiversité,***
**la brochure éditée par le MAEE, est disponible sur**
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Proteger_la_biodiversite_fr.pdf

http://www.diplomatie.gouv.fr
**Direction des biens publics mondiaux**
**Sous-direction de la gestion des ressources naturelles - Pôle biodiversité et forêts**
**Contact → Stéphane Louhaur :** stephane.louhaur@diplomatie.gouv.fr
27, rue de la Convention, CS 91533, 75732 Paris Cedex 15

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES